

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 951.024, un actif net de D : 946.973 et un bénéfice de la période de D : 11.413.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	755 929	1 445 195
Actions et droits rattachés		37	43
Obligations et valeurs assimilées		755 892	1 445 152
Placements monétaires et disponibilités		195 092	367 431
Placements monétaires	5	195 092	367 431
Créances d'exploitation	6	3	996
TOTAL ACTIF		951 024	1 813 622
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	2 333	4 251
Autres créditeurs divers	8	1 718	1 150
TOTAL PASSIF		4 051	5 401
ACTIF NET			
Capital	9	915 083	1 743 286
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		31 890	64 935
ACTIF NET		946 973	1 808 221
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		951 024	1 813 622

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>10 998</u>	<u>58 060</u>	<u>19 649</u>	<u>83 928</u>
Revenus des actions		-	-	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 998	58 060	19 649	83 926
Revenus des placements monétaires	11	<u>2 099</u>	<u>7 777</u>	<u>3 118</u>	<u>16 923</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		13 097	65 837	22 767	100 852
Charges de gestion des placements	12	(2 745)	(14 468)	(5 001)	(20 951)
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 352	51 369	17 766	79 901
Autres charges					
Contribution sociale de solidarité	13	(382)	(1 861)	(686)	(2 824)
		(50)	(200)	-	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 920	49 308	17 080	76 877
Régularisation du résultat d'exploitation		(14 291)	(17 418)	(8 793)	(11 942)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		(4 371)	31 890	8 287	64 935
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		14 291	17 418	8 793	11 942
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(7 634)	(5 361)	(200)	7 117
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		9 127	12 958	2 911	3 892
RESULTAT NET DE LA PERIODE		11 413	56 905	19 792	87 886

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	11 413	56 905	19 792	87 886
Résultat d'exploitation	9 920	49 308	17 080	76 877
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 634)	(5 361)	(200)	7 117
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 127	12 958	2 911	3 892
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(525 653)	(918 153)	(263 114)	(532 101)
Souscriptions				
- Capital	25 132	102 760	570 058	689 281
- Régularisation des sommes non distribuables	1 069	4 091	21 282	25 446
- Régularisation des sommes distribuables	868	1 657	17 078	18 571
Rachats				
- Capital	(516 033)	(968 531)	(815 006)	(1 191 106)
- Régularisation des sommes non distribuables	(21 530)	(39 056)	(30 654)	(43 780)
- Régularisation des sommes distribuables	(15 159)	(19 075)	(25 871)	(30 513)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(514 241)	(861 249)	(243 322)	(444 214)
ACTIF NET				
En début de période	1 461 214	1 808 221	2 051 543	2 252 436
En fin de période	946 973	946 973	1 808 221	1 808 221
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	23 304	29 688	34 021	38 565
En fin de période	14 944	14 944	29 688	29 688
VALEUR LIQUIDATIVE	63,368	63,368	60,907	60,907
TAUX DE RENDEMENT	1,06%	4,04%	1,00%	4,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 755.929 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	37	0,00%
TPR	9	27	37	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		714 132	755 892	79,82%
Obligations des sociétés		275 945	287 457	30,36%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	90 000	93 123	9,83%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	20 000	20 290	2,14%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	40 000	42 230	4,46%
BTE 2010 B	600	30 000	30 408	3,21%
TL SUB 2016 CAT B TF	90	6 804	7 266	0,77%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	19 200	19 883	2,10%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60%	543	42 441	46 271	4,89%
UIB 2011/1 TR B	500	27 500	27 986	2,96%
Obligations de l'Etat		1 689	1 751	0,18%
Emprunt national 2014-B	86	1 689	1 751	0,18%
Bons du Trésor Assimilables		436 498	466 683	49,28%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	99 588	10,52%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	69 141	7,30%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	141 535	14,95%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	99 481	10,51%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	56 938	6,01%
Total		714 159	755 929	79,83%
Pourcentage par rapport au total des actifs				79,49%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 195.092, contre D : 367.431 au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
BTCT	100 000	93 236	96 419	10,18%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021 - 7,2%	50 000	46 607	48 414	5,11%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021 - 7,15%	50 000	46 629	48 005	5,07%
Dépôt à vue		97 937	98 674	10,42%
Amen Bank pasteur		97 937	98 674	10,42%
Total général		191 173	195 092	20,60%
Pourcentage par rapport au total des actifs				20,51%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 3, contre D : 996 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	993
Autres	3	3
Total	3	996

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2020 à D : 2.333, contre D : 4.251 au 31.12.2019 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Montant HT	2 307	4 202
TVA	438	798
Total TTC	2 745	5 001
Retenue à la source	412	750
Net à payer	2 333	4 251

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020 à D : 1.718, contre D : 1.150 au 31.12.2019, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance CMF	82	162
Retenues à la source à payer	412	750
Contribution sociale de solidarité	200	200
TCL	11	38
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 014	-
Total	1 718	1 150

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	1 743 286
Nombre de titres	29 688
Nombre d'actionnaires	471

Souscriptions réalisées

Montant	102 760
Nombre de titres émis	1 750
Nombre d'actionnaires nouveaux	19

Rachats effectués

Montant	(968 531)
Nombre de titres rachetés	(16 494)
Nombre d'actionnaires sortants	(69)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(5 361)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres	12 958
Régularisation des sommes non distribuables	(2 716)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	64 935
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(32 249)

Capital au 31-12-2020

Montant	915 083
Nombre de titres	14 944
Nombre d'actionnaires	421

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 10.998, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2020, contre D : 19.649 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
<u>Revenus des actions</u>				
- Dividendes	-	-	-	2
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- Intérêts	4 798	23 479	8 570	39 672
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- Intérêts (BTA , Emprunt National)	6 199	34 580	11 079	44 254
TOTAL	10 998	58 060	19 649	83 928

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2020 à D : 2.099, contre D : 3.118 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019, il représente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2020 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des dépôts à vue	737	4 226	1 581	5 396
Intérêts des BTCT	1 362	3 551	473	1 518
Intérêts des Billets de trésorerie	-	-	1 063	10 009
TOTAL	2 099	7 777	3 118	16 923

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 2.745, contre D : 5.001 sur la même période de l'exercice 2019, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2020.

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Commission de gestion	2 745	14 468	5 001	20 951
TOTAL	2 745	14 468	5 001	20 951

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 382, contre D : 686 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Redevance CMF	275	1 447	500	2 095
TCL	50	190	63	260
Autres	57	224	123	469
TOTAL	382	1 861	686	2 824

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1%TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.